

# SAGE DES LACS MEDOCAINS

---

SIAEBVELG - 2A, rue de la Poste - 33121 Carcans  
Tél : 05.57.70.10.57/06.64.95.20.01 – Email : frank.quenault@siaebvelg.fr

## *COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU 11 octobre 2021 – 14h*

### **Présents :**

Laurent Peyrondet (Maire de Lacanau, Président du SIAEBVELG), Denis Chaussonnet (Commune de Brach), Patrick Meiffren (Maire de Carcans, Vice-Président de la CdC Médoc Atlantique), Serge Capdevielle (Commune de Carcans), Pascal Abiven (commune d'Hourtin, Vice-Président du SIAEBVELG), Alain Bertrand (Commune de Lacanau), Gérard Glaentzlin (Commune de Lanton), Sophie Brana (Maire du Porge, Vice-Présidente du SIAEBVELG), Didier Deyres (Commune Le Porge), Jean-Jacques Maurin (Commune du Temple), Catherine Guillerm (Commune de Lège Cap-Ferret), Hervé Durand (Commune de Salaunes) Jérôme Priéto (Commune de Saumos), Marie Varenne (Commune de St-Laurent Médoc), Lionel Montillaud (Maire de St-Hélène, Vice-Président de la CdC Médulienne), Michelle Saintout (Conseillère Départementale), Nathalie Briche (Conseil Départemental de la Gironde), Aurélie Hocheux (PNR Médoc), Laëtitia Maloubier (PNR Médoc), Sylvie Cassou Schotte (Vice-Président de Bordeaux Métropole), Julie Samblat (Bordeaux Métropole), Bruno De Grissac (SMEGREG, SAGE Nappes Profondes de Gironde), Jean-Jacques Heraud (Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest), Gérard Larrue (ARDFCI), Jean Peragallo (DFCI), Dominique Blanc (DFCI), Elisabeth Arnaud (SEPANSO), Patrick Point (Vive la Forêt), Michel Robert (AMAF), Jean-Claude Dartiguelongue (Ligue Aquitaine de Ski Nautique), François Sargos (RNN Etang de Cousseau, SEPANSO), Benoît Fritsch (RNN Prés salés d'Arès et de Lège, ARPEGE), Julie Campguilhem (GRCETA), Caroline Astre (AEAG), Boris Garro (ARS), Florane Le Bihanic (OFB Parc Naturel Marin Arcachon), Thierry Laubian (OFB), Ludovic Martin (DDTM), Lisa Perrot (DDTM), François Bottin (RNN Hourtin, ONF),

### **Excusés :**

Lionel Lagarde (Sous-Préfet de Lesparre Médoc), Henri Sabarot (Conseiller Régional, Président de la Fédération des chasseurs), Jean-Claude Peintre (Commune d'Hourtin), Didier Chautard (Maire de Saumos, Vice-Président de la CdC Médulienne,) Tugdual Drean (Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon), Daniel Bourdie et Sophie De Lavergne (Fédération des AAPPMA de Gironde), Luc-Olivier Delebeque (CRPF), Aurore Bascouert (DREAL).

Monsieur Peyrondet accueille les membres de la CLE ainsi que les représentants de Bordeaux Métropole, Mme Cassou-Schotte et Mme Samblat, et du SAGE Nappes Profondes de Gironde, M. De Grissac. Il rappelle que la précédente CLE portait sur le nouveau SDAGE, le projet de lagunages agricoles et sur la présentation de Jean Peragallo sur les suivis de la nappe et de la forêt autour de l'Eyron à Saumos. Aucune observation n'a été formulée sur le compte-rendu.

L'ordre du jour correspond à une thématique sur la « gestion quantitative » avec deux sujets, le projet de champ captant et les aménagements sur le canal du Porge et de Lège Cap-Ferret.

## **1) PROJET DE CHAMP CAPTANT DU MEDOC**

Monsieur Peyrondet propose aux membres de préparer l'avis de la CLE sur le projet de champ captant. Cet avis n'interviendra probablement qu'en 2022, la date n'est pas encore connue, mais vu la complexité du dossier, il est préférable d'anticiper par des échanges préalables.

Il propose donc aux membres de la CLE :

- de formuler les questions et les inquiétudes autour de trois sujets principaux : l'eau potable, les modèles avec l'évaluation des impacts et les dispositifs de suivis.
- de leur donner la parole pour qu'ils puissent exprimer leurs interrogations. Monsieur Point présentera ainsi des éléments sur le partage de la ressource en eau pour l'eau potable et Monsieur Robert sur le modèle et les impacts évalués sur la nappe de surface, la forêt et les milieux naturels. Tous les autres membres sont naturellement invités à exposer leurs interrogations pendant la réunion et même après.

Monsieur Peyrondet rappelle que l'avis d'une CLE est un avis simple demandé par les Services de l'Etat une fois qu'un porteur de projet a déposé son dossier complet. L'avis se doit d'être argumenté scientifiquement et techniquement sans quoi il n'aura aucune crédibilité et ne sera pas entendu. Il est donc primordial de dépassionner le débat pour regarder de façon objective les études réalisées sur les différentes thématiques pour ne retenir que les questions pour lesquelles ils manquent des éléments de compréhension pour juger de l'impact sur notre bassin versant.

## **Synthèse des échanges et des questionnements**

### **Alimentation en eau potable :**

- **Les économies d'eau** sont depuis 2003 une priorité du SAGE Nappes Profondes de Gironde et les données de suivi montrent des résultats significatifs. Ce sujet reste toutefois majeur pour limiter les prélèvements dans les nappes profondes. Mme Cassou-Schotte confirme d'ailleurs l'ambition de Bordeaux Métropole de maintenir ce sujet comme une priorité. Il sera important de disposer des derniers éléments chiffrés sur les économies d'eau déjà réalisées, de connaître les stratégies, les perspectives et engagements possibles en la matière.
- Le SAGE Nappes Profondes de Gironde a déjà engagé des démarches concernant des **ressources de substitution**. L'état d'avancement et les perspectives sur ce sujet pourront être précisés.

- Après des études sur les avantages et inconvénients de différentes ressources départementales pour l'alimentation en eau potable, la CLE du SAGE Nappes Profondes de Gironde a fixé comme objectif premier le fait de « pérenniser l'alimentation en eau potable par des prélèvements dans les nappes profondes qui offrent une très grande sécurité sanitaire à un moindre coût économique et énergétique ». Cet objectif exclu ainsi des prélèvements dans les eaux de surface. Plusieurs membres de la CLE du SAGE des Lacs Médocains, M. Heraud, M. Robert, demandent que ce sujet soit précisé pour comprendre les difficultés à utiliser **d'autres alternatives** : dessalement de l'eau de mer, prélèvement hivernal dans le canal des étangs, recyclage des eaux usées.
- **Patrick POINT, Président de Vive la forêt**, dans sa présentation en annexe du compte-rendu pose la question de **la capacité des communes de la zone littorale à s'approvisionner en eau potable à partir des nappes profondes un fois le champ captant en service**. Sur ce sujet des précisions techniques et de calculs sont attendues ainsi que des garanties pour les communes concernées.

### Les modèles et les évaluations des impacts

- L'amélioration continue du modèle de fonctionnement des nappes autour du projet de champ captant a permis d'affiner progressivement les impacts sur les eaux superficielles. La présentation des résultats s'est surtout focalisée sur une cartographie du niveau de la nappe des sables. De façon à appréhender de façon globale les impacts du projet, il est demandé **des précisions sur les ordres de grandeurs des flux d'eau** sur le bassin versant des lacs médocains avec et sans les prélèvements du champ captant (pluie efficace, écoulements par le réseau hydrographique, échanges inter-nappe, **zones de recharge** des différentes nappes...).
- Les impacts posent les questions sur les **dispositions envisagées pour les éviter, les réduire, les compenser** dans un contexte de changements climatiques. Des précisions, des garanties et des engagements sont donc attendus d'un point de vue technique, économique et règlementaire sur les différents aspects des impacts potentiels (sylvicoles, agricoles, milieux aquatiques et biodiversité...).
- **Michel ROBERT, Président de l'Association pour le maintien de l'activité forestière, AMAF**, dans sa présentation en annexe du compte-rendu pose de nombreuses questions sur le modèle :
  - la fiabilité et la précision du modèle PHONEME (moyenne, écart type, méthode de calage) ;
  - la prise en compte des derniers scénarios du GIEC ;
  - la non prise en compte de l'élargissement de la durée du stress hydrique ;
  - la non prise en compte de l'hétérogénéité des sols ;
  - l'épaisseur des épontes ;
  - la qualité des eaux de la nappe qui s'écoulerait de la Garonne vers l'Océan et pourrait donc être polluée par les pesticides, médicaments, hormones provenant de la Garonne ;

## Les dispositifs de suivi

De façon à évaluer les impacts du projet de champ captant, il est attendu des précisions, des échanges et des garanties sur :

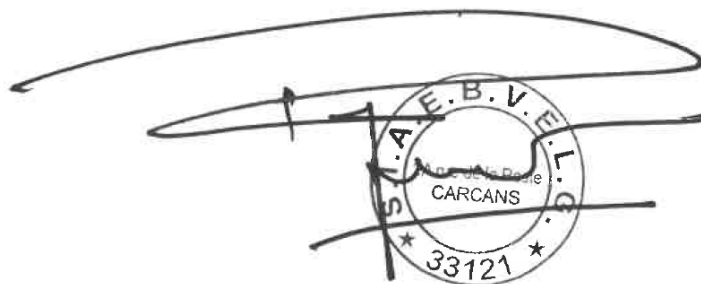
- Les dispositifs de **suivi de la ressource en eau** : positionnement, échanges entre Bordeaux Métropole, l'AMAF, les DFCI et le SIAEBVELG. Mme Samblat précise que les données acquises par Bordeaux Métropole seront prochainement accessibles en ligne sur Internet.
- Les dispositifs de **suivi de l'état sanitaire des forêts** ;
- Les dispositifs de suivi de la **biodiversité, des milieux aquatiques et des zones humides** ;

M. Peyrondet conclut en indiquant que l'ensemble de ces questions sera transmis à la CLE du SAGE Nappes Profondes pour les sujets qui la concernent en particulier l'alimentation en eau potable. Il remercie d'ailleurs M. Ducout, Président de la CLE du SAGE Nappes Profondes pour sa proposition par courrier de réunir prochainement une Inter-CLE entre les deux SAGEs et ainsi pourvoir échanger sur ces thèmes. Les questions seront également envoyées à Bordeaux Métropole de façon à obtenir des réponses, des engagements et des garanties sur toutes les problématiques. Ces éléments pourront en particulier être discutés lors de la concertation préalable organisée par Bordeaux Métropole avec Commission Nationale du Débat Public du 26 octobre au 8 décembre.

## 2) LES AMENAGEMENTS SUR LE CANAL DU PORGE ET DE LEGE

Faute de temps suffisant, M. Peyrondet propose de reporter la présentation et les échanges sur les futurs aménagements du canal du Porge et de Lège à une prochaine réunion. Il est simplement indiqué que comme prévu en début d'année, des travaux sont en cours au niveau de l'ouvrage de Joncru sur le canal du Porge.

La séance est levée à 16h.



**Laurent Peyrondet**  
**Maire de Lacanau**  
**Président de la Commission Locale de l'Eau**  
**du SAGE des Lacs Médocains**